

2017 DDCT 109. Subventions Fonds du Maire (11.350 euros) à 5 associations (6^e)

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le projet de délibération, en date du _____, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à 5 associations du 6^e arrondissement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement, en date du ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7^e commission,

Delibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec « **l'Association d'éducation populaire Notre-Dame des Champs Montparnasse-Rencontres** » pour l'attribution, au titre de l'exercice 2017, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.350 euros (11086 / 2017_08738), 92 bis, boulevard du Montparnasse 75014 Paris.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2017 à l'association « **Centre d'action sociale Notre-Dame des Anges** » (77601 / 2017_06982), 102 bis, rue de Vaugirard - 75006 Paris.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le « **Comité des fêtes et d'action sociale du 6^{ème} arrdt** », pour l'attribution, au titre de l'exercice 2017, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.000 euros (54722 / 2017_08736), 78, rue Bonaparte - 75006 Paris.

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2017 à l'association « **Partage 5.6.7** » (27701 / 2017_08737), 3 place Saint Thomas d'Aquin - 75007 Paris.

Article 5 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2017 à l'association « **union des institutions socilaes du 6^{ème} arrondissement** », (77001 – 2017_07367), 78, rue Bonaparte 75006 Paris.

Article 6 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14005 à partir des fonds du Maire (6^e arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2017.